

LE MAC DE MTL., LUI, TIENT SES PROMESSES...

LE 25 OCTOBRE PROCHAIN, DEHORS LES CONSERVATEURS!

Lors de la manifestation du 7 février dernier dans les rues de Montréal, où plus de quarante-cinq mille personnes à -25 degrés Celsius protestaient contre le projet de réforme du gouvernement conservateur en matière d'assurance-chômage (C-105, C-113), le président du MAC de Mtl., M. Gaétan Guérard, invité sur la tribune à titre de porte-parole des sans emploi, a déclaré:

«Si les Mulroney, Valcourt, Campbell (Conservateurs) et les autres... passent la nouvelle réforme de l'assurance-chômage, nous, les sans emploi, nous leur promettons de les battre aux prochaines élections fédérales.»

Huit mois plus tard, le MAC tient ses promesses... lui. *Dehors les Conservateurs!*

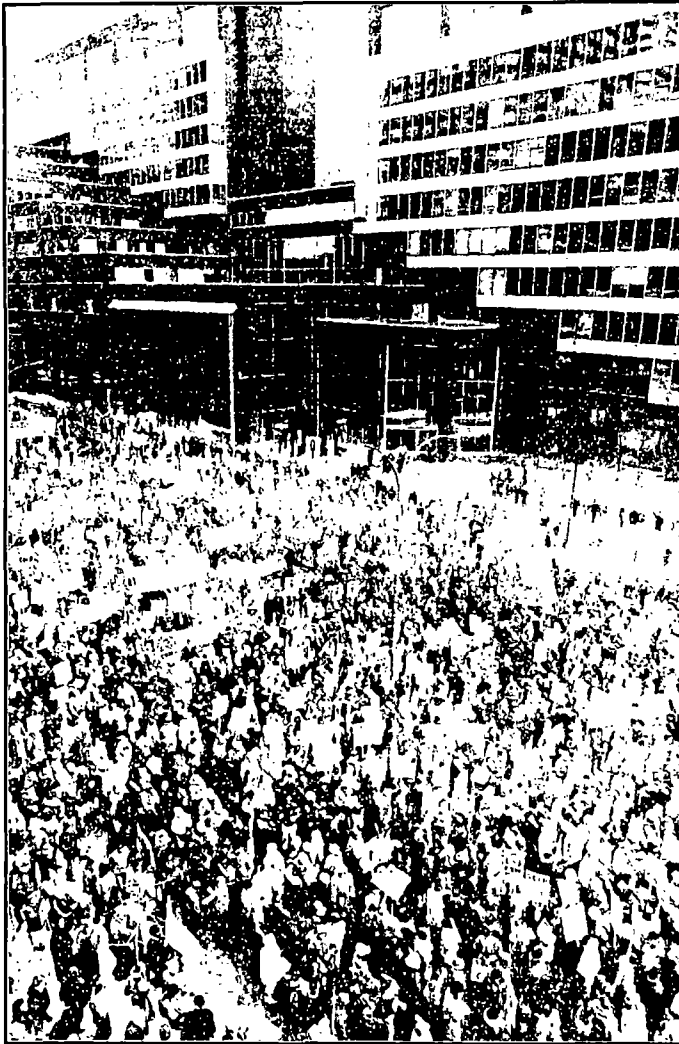
BILAN DES CONSERVATEURS: NÉFASTE POUR LES SANS EMPLOI

Nous croyons toujours que les Mulroney, Campbell et Valcourt s'attaquent aux chômeurs et chômeuses plutôt qu'au chômage. Il y a actuellement plus d'un million six cent mille prestataires au Canada dont quatre cent cinquante mille au Québec et sept cent cinquante mille personnes vivant de l'aide sociale.

Dans ce numéro de l'INFOMAC, vous constaterez l'échec total des Conservateurs depuis neuf ans de règne en matière de création d'emploi, du régime d'assurance-chômage et d'appauvrissement des travailleurs et travailleuses ainsi qu'un article sur

SUITE À LA PAGE 2





LA PRESSE 8 FÉVRIER 1993

La manifestation du 7 février dernier dans les rues de Montréal, où plus de quarante-cinq mille personnes à -25 degrés Celsius protestaient contre le projet de réforme du gouvernement conservateur en matière d'assurance-chômage (C-105, C-113).

SUITE DE LA UNE

«le bénévolat forcé» des sans emploi reconnu comme une proposition intéressante par le Ministre Valcourt.

Les politiques monétaires, les allègements fiscaux pour les plus nantis de notre société, les coupures dans nos programmes sociaux dont celui du régime de l'assurance-chômage (C-21 et C-113), les accords de libre-échange (ALÉ et ALÉNA) et toutes les politiques prises par ce gouvernement conservateur anti-travailleurs et travailleuses, renforcent la déclaration du 7 février dernier du MAC: **DEHORS LES CONSERVATEURS.**

LE 25 OCTOBRE PROCHAIN, MOBILISONS-NOUS POUR BATTRE LES CONSERVATEURS ET LES CANDIDATS, CANDIDATES QUI ADOPTENT DES LOIS ANTI-TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES.

Depuis une cinquantaine d'années, la population québécoise a mené de dures luttes pour accéder à plus de démocratie, à plus de partage de la richesse collective et nous avons encore beaucoup à faire... Durant cette campagne électorale, mobilisons-nous et démontrons-leur à ces pantins de la haute finance que nous n'en voulons plus. Impliquons-nous dans les débats en participant dans les assemblées de comtés et en posant les vraies questions aux candidats et candidates que vous retrouverez à la page 6 du présent INFOMAC. Aussi, le MAC de Montréal et le Front Commun des Personnes Assistées sociales organisent un débat sur cette question, le 19 octobre prochain à 19h00 au Centre 7400 rue St-Laurent (métro de Castelnau). Des candidats et candidates des partis politiques seront présents. Nous vous y attendons. La pratique de notre droit de citoyens et citoyennes se mesure à notre participation...

Le 25 octobre prochain, nous votons non aux Conservateurs!

Françoise Laliberté

DÉBAT POLITIQUE

organisé par le MAC et le FCPASQ

MARDI, le 19 OCTOBRE à 19h00
au CENTRE 7400 rue St-Laurent
(métro de Castelnau)

THÈME: Les enjeux et l'avenir des programmes sociaux dont celui du Régime de l'assurance-chômage et du Régime de l'Assistance publique du Canada (RAPC) ainsi que la création d'emploi.

D'UN OCÉAN À L'AUTRE, LA PAUVRETÉ... PAS POUR TOUT LE MONDE...

Madame Kim Campbell stupéfia tout l'électorat en déclarant qu'une campagne électorale constitue le pire moment pour discuter d'un sujet aussi sérieux que la réforme des programmes sociaux. Y-a-t-il une différence avec son prédécesseur lorsqu'il clamait à tous les statistiques mitigées des Nations-Unies (ONU) plaçant le Canada en tête de liste des pays industrialisés quant au «bien-être humain» de sa population?

M. Mulroney savait très bien que le pouvoir d'achat, critère important d'évaluation dans le rapport, ne précisait pas la répartition du revenu parmi la population. Cependant, l'ONU reconnaissant son imprécision, ajouta un tableau sur l'inégalité des revenus; le Canada venait d'échouer à l'avant-dernier rang des pays industrialisés, juste devant les États-Unis.

La très grande disparité entre les Canadiens, riches et pauvres, venait de faire surface. Chez nos voisins américains, entre les années 1977 et 1989, 74% de l'augmentation de revenu global de 740 milliards de dollars sont allés à 1% des familles américaines pendant que 100 000 américains meurent chaque année parce que l'assurance-maladie est trop coûteuse. Ici, entre 1986 et 1991, les Conservateurs, en n'indexant pas au coût de la vie les prestations pour enfants, ont détourné sans bruit 3,5 milliards de dollars du système tout en prenant soin d'augmenter de 135 millions les déductions fiscales, surnommées «pour nanny», luxe inabordable pour les familles à revenu moyen.

Le gouvernement canadien a favorisé l'inégalité sociale: nous devons maintenant voter contre le parti moteur de ces inégalités. Le déséquilibre politique canadien nous place aujourd'hui dans les plus mauvaises situations des pays industrialisés.

**Michel Pelletier,
Jean-Guy Ouellet et Thierry Martin**

«Je suis en faveur d'une réforme complète du système de sécurité du revenu y compris une réévaluation de ce que l'universalité devrait signifier dans les années 1990»



—Kim Campbell, Document de la campagne à la chefferie, 1993

NOURRITURE DISTRIBUÉE PAR MOISSON MONTRÉAL

(en millions de livres par année)

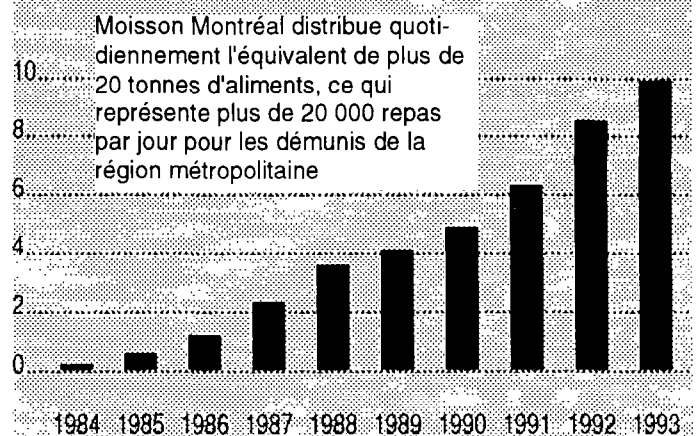


Tableau basé sur une infographie La Presse, 6 octobre 1993

En 1993, Moisson Montréal aura distribué dix millions de tonnes de nourriture, soit plus de dix fois ce que l'organisme avait distribué en 1985 et deux fois plus qu'en 1990.

«LES PROGRAMMES SOCIAUX SO PERSONNE NE DOIT TOUCHER.» (E

Le premier geste du gouvernement conservateur en 1984 fut, entre autres, d'exonérer d'impôt les gains en capital jusqu'à concurrence de 500 000 dollars sur la durée de vie d'un contribuable (1985) tout en effectuant ses premières coupures au programme d'assurance-chômage. Il retarde ou annule la possibilité d'établir une demande de prestations en raison de sommes reçues à la cessation de son emploi et réduit sans préavis les prestations d'assurance-chômage en raison des pensions reçues en vertu de régime collectif et non individuel (1985-1986).

Au cours des deux mandats du gouvernement conservateur, les exemptions fiscales aux grandes compagnies ont été responsables de l'endettement du pays (La Presse, 20 juin 1991).

De fait, depuis 1984, la part des revenus de l'État canadien provenant des compagnies est passée de 15,1% à 7,2% en 1992 [Statistiques Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses - No. 13-001 (1993) et 13-201 (1980-1991)].

En plus, les évitements fiscaux bien connus du Ministre des finances et dénoncés par le Vérificateur général en 1992 entraînent des pertes de l'ordre de milliards de dollars (Le Devoir, 5 décembre 1992). Au même moment, ce gouvernement qui donne de tels cadeaux aux compagnies prélève 1,6 milliards de dollars dans les poches des sans emplois en réduisant le taux de prestations de 60% à 57% (Budget 1993).



Non seulement, le gouvernement conservateur amplifie l'iniquité du régime fiscal canadien, mais il cultive l'art de l'endettement en empruntant à court terme plutôt qu'à long terme. Ce qui implique des paiements de deux milliards de plus chaque année depuis 1986 pour la dette nationale (A. Goulisty, Le Devoir, 5 décembre 1992). Il reporte le coût de son incompétence sur les conditions de travail des travailleurs et travailleuses et prive les sans emploi ayant quitté leur emploi ou ayant été congédiés pour inconduite de leur droits aux prestations (PLC-113, 1992). Il dit vouloir sauver un milliard de dollars en deux ans.

Au même moment, le gouvernement conservateur reconduit pour 21 ans l'abri fiscal relié aux fondations privées des familles riches du pays (La Presse, 6 octobre 1993).

NT UN DOMAINE SACRÉ AUQUEL BRIAN MULRONEY, 18 AOUT 1984)



Ce même gouvernement parle de modernisation des programmes sociaux en se référant, entre autres, à la formation. Cependant, il assure son financement par des coupures à la Loi d'assurance-chômage. Ainsi, en 1990, il diminue l'accessibilité au régime, la durée des périodes de prestations ainsi qu'il impose des exclusions fort sévères pour récupérer 1 milliard 200 millions de dollars.

En 1993, il estime les effets de ces coupures à près de 2 milliards 300 millions de dollars (PLC-21, 1990). Pourtant, le rapport De Grandpré (ex-président de Bell Canada) prônait dès mars 1989 un financement de la formation par une taxe aux entreprises de 1% sur la masse salariale ou un financement à même les impôts de tous. On constate que ce gouvernement conservateur sait toujours dans quelles poches prendre l'argent, celle des victimes de ses politiques. De plus, il faut constater que pour effacer le déficit en cinq ans, Kim Campbell prévoit de réduire les sommes affectées à la formation professionnelle.

Les politiques conservatrices ont fait passer le taux de chômage de 11,3% en 1984 à 11,3% en 1993 avec une augmentation substantielle des emplois à temps partiel et précaires et une élimination de plus

de 500 000 emplois dans le secteur manufacturier (Statistiques Canada et déclaration de Richard Le Hir, président de l'Association des manufacturiers du Québec). Ce ne sont pas seulement des statistiques. C'est également un appauvrissement tel, que Moisson Montréal distribue 20 tonnes d'aliments par jour soit dix fois plus qu'en 1985 (La Presse, 6 octobre 1993). Voilà, une illustration du «succès» des politiques conservatrices.

Maintenant, Kim Campbell mentionnait dans un document pour la course à la chefferie:

«Je suis en faveur d'une réforme complète du système de sécurité du revenu y compris une réévaluation de ce que l'universalité devrait signifier dans les années 1990»

Cette réforme complète cache quelles sortes de coupures ou d'obligations? Il ne faut pas oublier que le passé est garant de l'avenir.

10 PETITES QUESTIONS POUR LES CANDIDATS ET CANDIDATES

- 1** Êtes-vous prêt à reconnaître la nécessité de bâtir un régime universel d'assurance-chômage assurant pleinement son rôle de prévention de la pauvreté et de redistribution de la richesse sur l'ensemble du territoire?
- 2** Êtes-vous prêt à adopter des critères d'admissibilité au Régime d'assurance-chômage permettant à tous les sans-emploi d'y avoir accès?
- 3** Êtes-vous prêt à éliminer toute forme de discrimination dans le Régime d'assurance-chômage?
- 4** Êtes-vous prêt à reconnaître la responsabilité de l'État en matière d'emploi et de chômage et à rétablir sa participation au Régime d'assurance-chômage?
- 5** Êtes-vous prêt à ce que les coûts reliés à la formation professionnelle soient assurés par l'État et les entreprises et non par des coupures faites sur le dos des travailleurs et travailleuses avec ou sans emploi?
- 6** Êtes-vous prêt à abroger les mesures adoptées suite aux projets de loi C-21 et C-113 contraire aux principes énoncés dans les questions précédentes?
- 7** Êtes-vous prêt à promouvoir un développement économique comprenant une véritable politique familiale (réseau de garderie gratuite, congés de maternité et parentaux payés), la reconnaissance du droit au travail dans des emplois de qualité et socialement utiles ainsi qu'une politique monétaire favorisant le plein emploi?
- 8** Êtes-vous prêt à vous opposer à tout changement des lois fédérales permettant le «bénévolat forcé»?
- 9** Êtes-vous prêt à revoir la fiscalité afin de permettre une taxation plus juste où les particuliers à revenus élevés et les corporations paieraient leurs juste part et pour empêcher toute évasion fiscale?
- 10** Êtes-vous prêt à exiger que l'immigration soit retirée du champ d'activité du nouveau ministère de la Sécurité publique?

Le «bénévolat forcé» des sans emploi: LA FUITE EN ARRIÈRE DE LA CLASSE POLITIQUE CANADIENNE

L'indécence politique progresse hardiment: après le gouvernement québécois et sa loi 37, après le petit monde municipal québécois et son rêve d'enrôler les sans emploi dans des travaux d'utilité publique, voici que le «prestigieux» Jean Chrétien se met à ramer dans le sens du courant. Et sans aucun doute que les Valcourt et Campbell caressent le même genre de projet.

La crise des finances publiques affole la majorité de nos politiciens à tous les paliers de gouvernement. Ils perdent ce qu'il leur reste de tête. Bien sûr, ils s'en prennent aux plus démunis, les sans emploi parce que ceux-ci, en plus d'être vulnérables, représentent une cible commode pour les démagogues de tous poils.

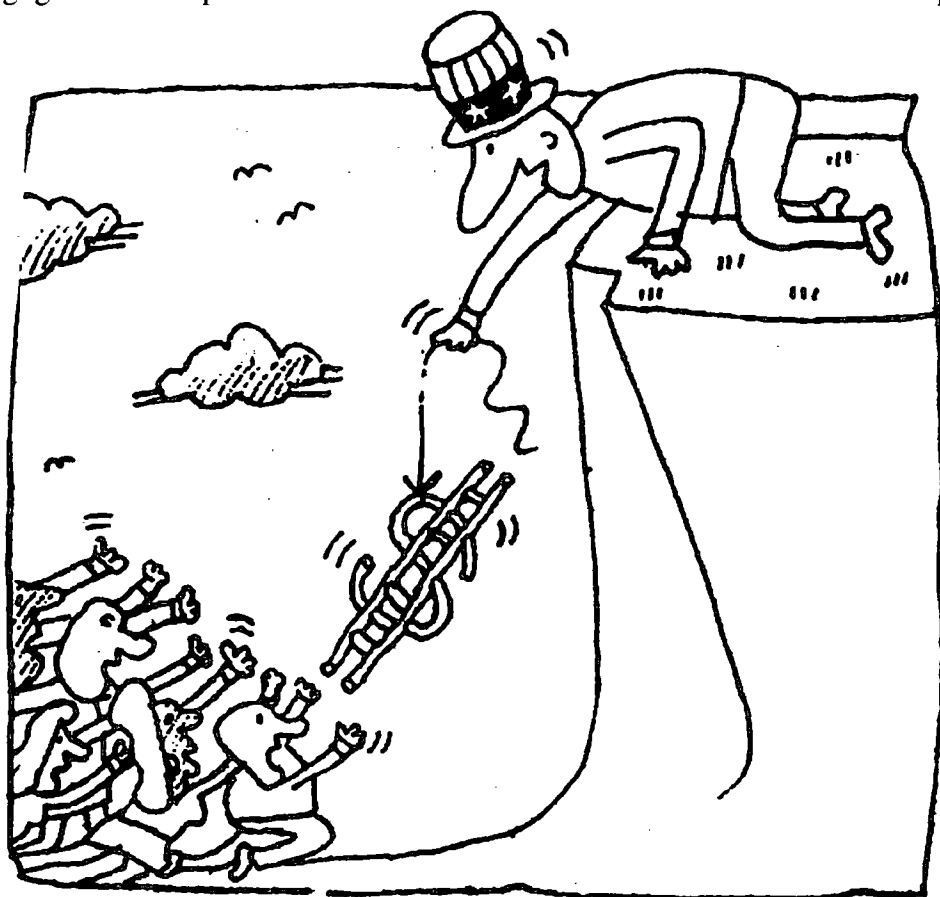
Le raisonnement des partisans du travail forcé repose sur un sophisme: les sans emploi aptes au travail doivent «mériter» leur chèque, donc on a le droit de les contraindre à effectuer des tâches en échange de leur maigre pitance mensuelle. Accepterons-nous de subir à nouveau les conditions de vie qui sévissaient durant la grande dépression des années 30 avec les camps de travail?

Cette façon de voir escamote au moins deux éléments essentiels. Tout d'abord, le régime d'aide sociale a été conçu comme une mesure de dernier recours pour les gens dans le besoin, non comme une forme de rémunération. Ensuite, les sans emploi aptes au travail n'ont pas, pour la plupart, décidé librement de dépendre des fonds publics pour sur-

vivre. Ils y ont été obligés par la récession et la réorganisation restrictive du marché du travail. La volonté de travailler ne leur manque pas, les emplois font tout simplement défaut.

Les prestataires du chômage ne sont pas non plus à l'abri de ce mouvement en faveur du travail forcé. Ils sont les prochains sur la liste de plusieurs politiciens. Après tout, pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Sans même parler de la simple solidarité naturelle entre exclus, on voit tout de suite l'intérêt pour les chômeurs, chômeuses et leurs organisations de soutenir la lutte des personnes assistées sociales contre une mesure aussi ignoble qui s'attaque à la notion même de liberté du travail.

Jean-François Delisle



FORMATION SUR LA LOI DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

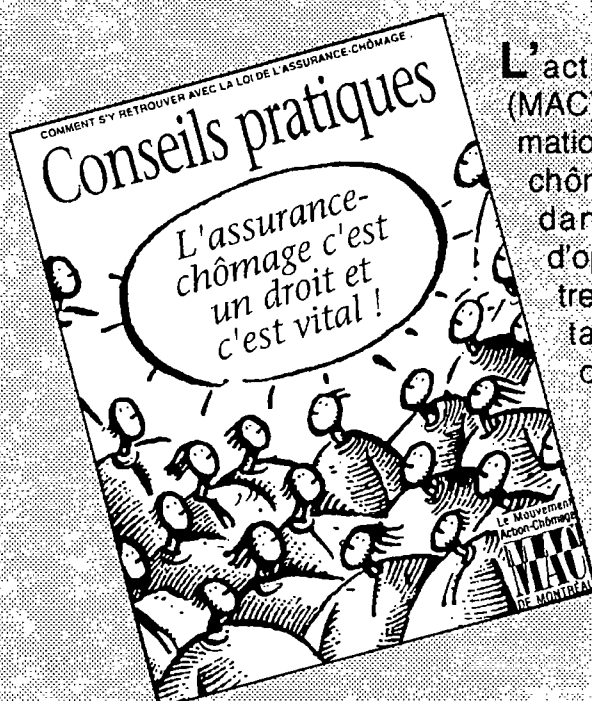
LES 1,2 ET 3 DÉCEMBRE 1993 DE 9H00 À 17H00

17\$ / 3 jours, incluant frais d'inscription et photocopies

Pour en savoir plus sur l'historique de la Loi, les principaux articles de loi, les congés spéciaux (maternité, parental, maladie) et les façons de contester une décision.

Inscrivez-vous dès maintenant: Nicole 271-4800

NOUVELLE ÉDITION



L'action du Mouvement Action-Chômage (MAC) de Montréal, par son service d'information et d'aide, encourage les chômeurs et chômeuses à se prendre en main. C'est dans cet esprit que le MAC a décidé d'opter pour l'approche collective (rencontres d'information) qui nous rend davantage solidaires et autonomes. Un des outils que le MAC produit est le guide «Conseils pratiques». En plus de renseigner les gens sur l'ensemble de la loi, il nous permet de financer une partie de nos activités. Le guide est disponible au coût de 4,00 \$ (ajoutez 1,50 \$ pour les frais postaux).

nom: _____

adresse: _____

code postal: _____ téléphone: _____

Je désire recevoir _____ exemplaires du guide

«Conseils pratiques»

Ci-inclus un chèque au montant de _____ \$

S.V.P., Postez le tout au:

Mouvement

Action-Chômage de Montréal

6839 A, rue Drolet, 3^e étage

Montréal (Québec)

H2S 2T1

271-4099

Le Mouvement Action-Chômage de Montréal est membre de l'Association des Mouvements Action-Chômage du Québec (AMACQ) • Ont collaboré à ce bulletin: Françoise Laliberté, Jean-François Delisle, Michel Pelletier, Jean-Guy Ouellet et Thierry Martin • Édition électronique: Sébastien Bouchard
Photocopie: CSN • Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec — 4^e trimestre 1993